

MATERIOVIGILANCE

Quelle mise en œuvre au quotidien ? Quelles actions en vue de l'accréditation ?

Public

Infirmier(e), médecin, pharmacien(ne), tout autre soignant utilisant des dispositifs médicaux

Objectif

Actualiser les connaissances concernant la matériovigilance :

- l'organisation locale
- les obligations
- les responsabilités de chacun
- la conduite à tenir en cas de survenue d'un événement indésirable

Contenu

- Réglementation
- Organisation locale
- Exemples pratiques
- Réponses aux questions

Méthodes pédagogiques

- Exposé
- Etude de cas

Durée

4 heures (durée adaptable)

Formateur

Ingénieur biomédical, correspondant local de matériovigilance, membre de la commission nationale de matériovigilance

Coût

27 € par heure, par stagiaire

Renseignements administratifs :

Formation continue
☎ 05 49 44 43 74

Renseignements pédagogiques :

Joël ANCELLIN, ingénieur principal, Biomédical
☎ 05 49 44 38 72